

BUREAU DU CLIS

REUNION DU 5 février 2007 - COMPTE-RENDU

Etaient présents :

- M. Michel LAFON, Préfet de la Meuse, Président,
- M. Robert FERNBACH, maire d'Houdelaincourt, Vice-Président,
- Mme Sylvie MALFAIT-BENNI, conseillère générale de la Meuse,
- M. Gérard ANTOINE, maire de Bure,
- M. Gilles LAVOCAT, maire de Poissons,
- M. Jean-Marc FLEURY, AEMHM,
- M. Claude KAISER, Meuse Nature Environnement,
- M. Franck THIEBLEMONT, CEDRA 52,
- M. Jean COUDRY, CGC Haute-Marne,
- M. Pierre FORBES, ANDRA,
- M. Michel BABEL, DRIRE Champagne-Ardenne,
- M. Benoît JAQUET, CLIS,
- Mlle Laetitia COLON, CLIS,

Etaient excusés :

- M. Claude VALLEIX, Préfet de la Haute-Marne,
- M. Jean-Louis FERNANDEZ, CCI de la Haute-Marne,
- M. Jean-Paul LHERITIER, Chambre des Métiers de la Meuse,
- M. François DOSE, Député de la Meuse,
- M. Antoine ALLEMEERSCH, conseiller général de la Haute-Marne,
- M. Jacky BOUSSEL, maire d'Echenay,
- M. Francis VANSOEN, CGC Meuse.

1) Approbation du compte-rendu du bureau du 14/12/2006.

Le compte-rendu est adopté à l'unanimité.

2) Activités de l'ANDRA en 2007.

M. FORBES indique que le puits principal pourrait être mis en service mi-mars. A la fin de février est également prévue la mise en place des contrats de maintenance et d'exploitation du laboratoire (il est envisagé d'avoir deux prestataires), la fin effective des travaux et de la phase chantier (et le départ du Groupement Fond) étant programmée au mieux pour fin avril.

Il rappelle que l'ANDRA prépare les campagnes de forages (ouverture pour un an, avec un forage profond à vocation notamment géothermique) et sismique à venir. En réponse à M. FLEURY, il confirme que l'ANDRA dispose d'une enveloppe financière pour assurer le dédommagement des propriétaires des terrains où pourraient être implantées les plates-formes de forage. M. le Préfet souligne le besoin de concertation et de transparence dans l'organisation de ces campagnes.

Quant aux activités au fond, les premiers creusements effectifs dans le laboratoire sont planifiés pour fin 2007 (galeries techniques et nouvelle galerie expérimentale) puis début 2008 (galerie de reconnaissance descendante, galeries d'expérimentations avec une nouvelle méthode de creusement, alvéoles).

Suite aux observations de M. THIEBLEMONT, M. FORBES indique que les données hydrogéologiques régionales, notamment concernant la reconnaissance karstique, sont disponibles et peuvent être demandées aux associations de spéléologie. Il confirme la présence d'un réseau de sismographie (accéléromètre en galerie souterraine et réseau en surface), et la possibilité d'organiser, à la demande du bureau, une présentation sur l'évolution de la convergence des galeries.

M. FLEURY demande à ce que le programme de recherche de l'ANDRA 2006-2010 soit présenté au bureau du CLIS dès que possible (et qu'une version écrite soit transmise), afin de prévoir une analyse critique du type de celle réalisée par l'IEER, et éventuellement d'apporter une contribution aux recherches menées à partir du forage à vocation géothermique (entre autre), en consultant un intervenant extérieur qui pourrait être ERDYN, dans la continuité de sa mission initiale.

Suite à la question de M. FERNBACH, M. FORBES indique que le futur programme sera proposé à la validation du Conseil scientifique de l'ANDRA cette semaine. M. le Préfet propose que la prochaine réunion de bureau soit consacrée à la présentation de ce programme (recherches au fond et campagnes en surface), la réunion suivante étant consacrée aux questions que cette présentation aura suscitées.

3) Projet de décret sur la composition du CLIS.

M. le Préfet signale qu'il a adressé un second courrier d'observation au ministère de l'industrie (DGEMP), à la fois pour demander que le nombre de représentants de certains collèges, notamment ceux des associations et des syndicats, soit maintenu au niveau actuel, d'autre part pour poser les questions qui doivent être tranchées concernant la transition entre le CLIS actuel et le futur CLIS (délai de désignation des membres et fonctionnement du CLIS, modalités de financement) ou les conséquences d'une constitution du CLIS en association (type de statuts, statut du personnel, modalités de contrôle, régime des marchés).

Le projet de décret n'a pas encore été transmis au Conseil d'Etat, et compte-tenu du délai de désignation des Parlementaires par leur assemblée respective (sachant que la session parlementaire s'achève fin février), M. le Préfet estime que la mise en place du nouveau CLIS pourrait n'être effective qu'en septembre.

M. FERNBACH souhaite faire part de l'organisation d'une audition publique par l'Office parlementaire d'évaluation des choix scientifiques et technologiques (OPECST) le 13 février prochain, au cours de laquelle seront présentés aux acteurs de la loi l'état d'avancement des décrets d'application de la loi du 28/06/06, les programmes de recherche sur les trois voies et un point sur le développement local dans les régions concernées par la gestion des déchets. Il constate que le CLIS n'a pas été invité et qu'il n'a été averti que par un message de M. DELALONDE, Président de l'ANCLI. Il trouve scandaleux que l'OPECST n'ait pas jugé utile de faire participer le CLIS.

M. le Préfet indique que l'OPECST, en invitant l'ANCLI, a considéré qu'il invitait l'ensemble des CLI adhérentes, y compris le CLIS. Ceci repose la question de la participation du CLIS aux activités de l'ANCLI. M. FLEURY signale cependant que le CLIS est cité dans la loi, ce qui n'est pas le cas de l'ANCLI.

En accord avec le bureau, M. FERNBACH, en tant que Vice-Président, adressera un courrier à l'OPECST pour dénoncer cet « oubli ».

4) Projet d'EPRD 2007.

M. JAQUET présente le projet de budget 2007 (les crédits ont été inscrits en loi de finance) ainsi que la réalisation du budget 2006 (environ 250 000 € dans l'attente du calcul des amortissements et de l'arrêté d'exécution produit par le comptable). Au total, le CLIS dispose d'un montant minimum de 450 000 € représentant les reliquats cumulés (dont 280 000 provisionnés sur la ligne « Etudes et recherches »).

Concernant la communication, M. THIEBLEMONT souhaiterait que la présence du CLIS dans la presse soit renforcée, par le biais d'achat d'espaces. M. FERNBACH rappelle que cela a déjà été fait par le passé et que la commission « communication » pourra y réfléchir. Il ajoute que, dans la zone de proximité où la diffusion de la Lettre du CLIS n'est pas optimale, il serait intéressant de demander aux maires de procéder à la distribution par les moyens dont ils disposent. M. JAQUET ajoute que le questionnaire envoyé avec la Lettre n° 4 a un très bon retour, les 700 réponses parvenues à ce jour étant en cours de dépouillement.

5) Questions diverses.

- Le document réalisé par Mlle COLON, synthèse des programmes de recherche de l'ANDRA, des dossiers 2001 et 2005 Argile, du rapport de

l'IEER et de l'avis de l'IRSN, est disponible. Il sera diffusé sur support papier et sur support informatique à l'ensemble des membres du bureau.

- Une délégation suédoise sera présente à Bure le vendredi 23 mars pour une visite du laboratoire. Elle souhaiterait rencontrer des membres du CLIS. Dès que l'ANDRA aura donné des précisions sur ce déplacement (composition de la délégation, horaire et lieu de rencontre), les membres du bureau seront sollicités.

- ANCLI : une formation sur le thème « Nucléaire : ce qu'il faut savoir sur la radioactivité, ses effets et ses applications dans l'énergie » est organisée à Paris les 15 et 16 mars. Le programme des deux journées sera envoyé aux membres du bureau qui pourront s'inscrire.

Par ailleurs, le groupe permanent « Matières et déchets radioactifs » mis en place par l'ANCLI, se réunit le 15 février à Paris. M. FERNBACH et Mlle COLON y représenteront le CLIS. M. FLEURY souhaiterait avoir plus d'informations sur les objectifs de ce groupe et propose que Mme RIGAL (CLI de Saclay), coordonnatrice du groupe, et M. HERIARD-DUBREUIL (Mutadis), membre du Comité consultatif de l'ANCLI, viennent présenter cette démarche.

- Le Comité anglais chargé de réfléchir à la gestion des déchets radioactifs (CORWM) organise un séminaire à Londres les 27 et 28 février et invite un membre du CLIS à venir présenter (en anglais) l'expérience de Bure, en terme d'implication des acteurs locaux.

M. le Préfet demande aux membres du bureau de faire rapidement savoir si l'un d'eux est disponible (auquel cas il sera demandé si une traduction est possible). A défaut, M. JAQUET participera à ce séminaire.

6) Date et lieu du prochain bureau.

La date de la prochaine réunion de bureau sera fixée ultérieurement, dès que l'ANDRA sera en mesure de présenter son programme de recherche.